



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 13 mars 2019

Romainville récompensée par le prix national des Trophées Eco Actions pour la Cité Maraîchère

Le 12 mars 2019, l'association nationale des Eco Maires a organisé la cérémonie de remise des prix des Trophées Eco Actions et du Concours des Outre-mer Durables à l'Assemblée nationale, présidée par Monsieur Richard FERRAND, Président de l'Assemblée nationale et en présence de François de Rugy, Ministre d'État, Ministre de la Transition écologique et solidaire.

Dans ce cadre, Romainville a été primée dans la catégorie « Cadre de vie » pour le projet de Cité Maraîchère.

Les Trophées Eco Actions consacrent les actions innovantes et exemplaires menées par les collectivités sur leur territoire en matière de développement durable et de protection de l'environnement. Ces distinctions contribuent à valoriser le choix de politiques ambitieuses et volontaristes de la transition écologique, adoptées par les élus locaux composant le réseau de l'association Les Eco Maires.

En recevant le prix, Corinne Valls, Maire, a rappelé que *« la Cité Maraîchère est un projet innovant répondant aux enjeux écologiques majeurs de notre temps. Elle aura un impact positif et durable sur la société, sur l'économie et sur l'environnement en soutenant la création d'une filière économique émergente et prometteuse, en créant des emplois locaux et durables, en donnant une nouvelle dynamique dans les quartiers prioritaires et en éduquant et en sensibilisant les habitants à la protection de l'environnement, à la production alimentaire durable et à l'alimentation saine. Surtout elle va permettre de créer une exploitation maraîchère de 1000m² et un véritable lieu de formation et d'expertise sur l'agriculture urbaine. »*

Contact Presse :

Cyril Anthéaume

01 49 15 55 49 / 06 14 18 59 15

cantheaume@ville-romainville.fr

www.ville-romainville.fr